

**Pôle métier biodiversité -
Groupe de travail n°2 "trame verte et bleue"**
Projet de feuille de route

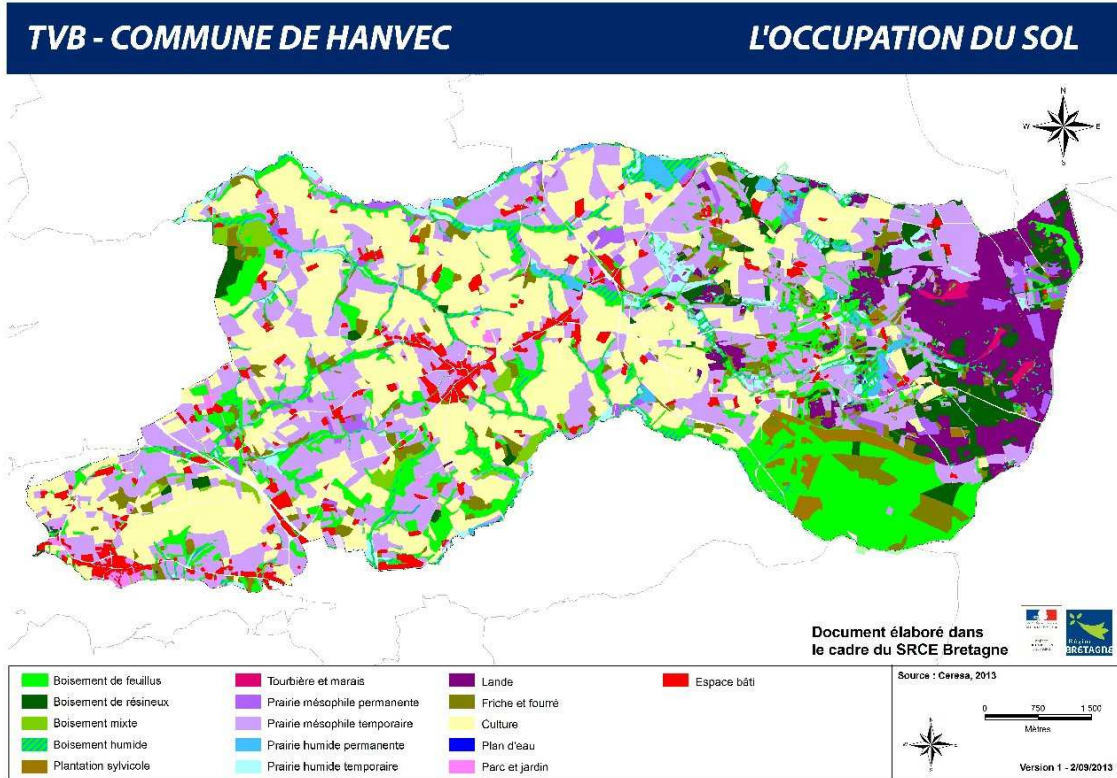
Préambule

Le GT n°2 portera sur deux champs complémentaires:

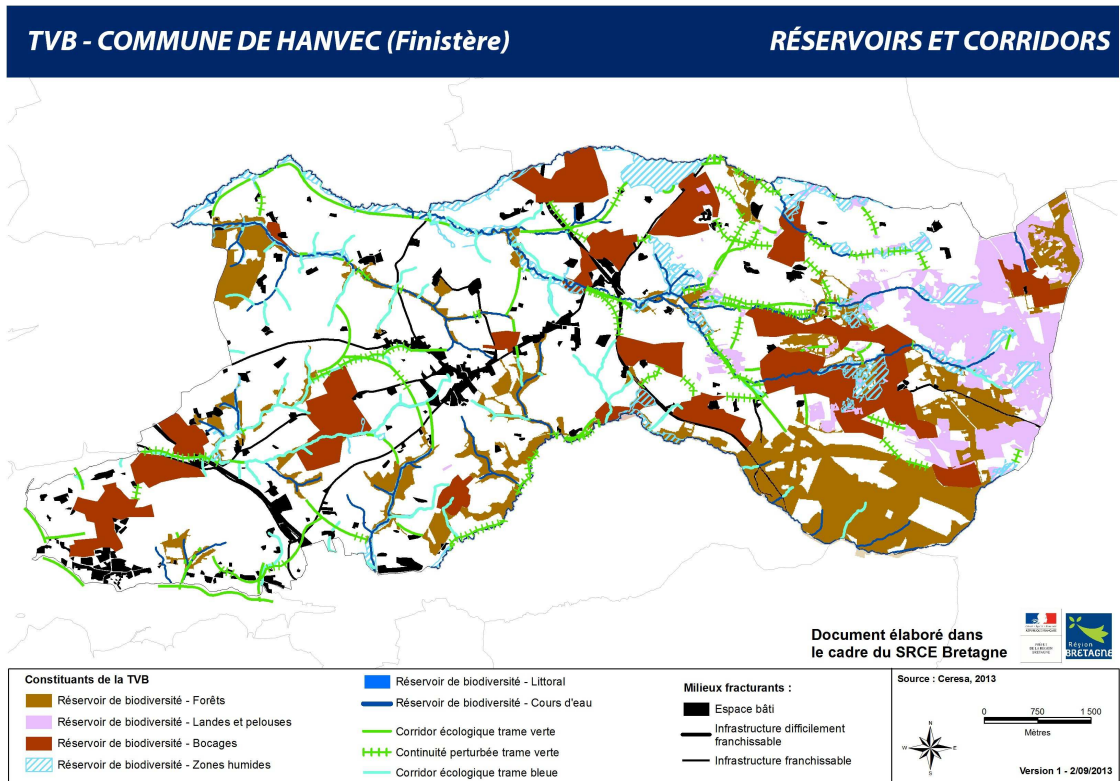
- les données cartographiques TVB au sens "éléments de TVB" tels que définis dans le code de l'environnement : continuités écologiques, réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, autres espaces contribuant aux continuités écologiques. Ces données analytiques correspondent à une matérialisation spatiale des TVB, aboutissement d'une démarche d'identification ;
- les données utiles à l'identification des TVB aux différentes échelles (ex: cartographies d'habitats naturels, données d'occupation des sols, inventaires de zones humides, etc.), mais ne constituant pas les TVB en elles-mêmes.

La feuille de route est déclinée suivant ces deux champs, appelés respectivement "cartographies de TVB" et "données pour l'identification des TVB".

**Un exemple de donnée utile à l'identification de la TVB de la commune de Hanvec :
l'occupation des sols**



Données cartographiques de la TVB de la commune de Hanvec, produites notamment à partir de l'analyse de la donnée d'occupation des sols



Cartographies de trames vertes et bleues

Contexte

La trame verte et bleue (TVB) repose sur un principe d'emboîtement des échelles (européenne: infrastructure verte; nationale: orientations nationales; régionale: SRCE; intercommunale: SCoT notamment; communale: PLU notamment; etc.). L'identification d'une TVB (méthode et résultat) est relative à l'échelle de territoire considérée.

Le code de l'environnement fournit un ensemble de définitions (continuités écologiques, réservoirs de biodiversité, etc.) qui encadrent l'"objet" TVB.

Concernant les données cartographiques des SRCE, il existe un standard de données COVADIS : <http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/standard-de-donnees-covadis-schema-regional-de-a2775.html>

De nombreuses démarches d'identification et de cartographie de TVB locales ont été réalisées ou sont en cours, dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (en réponse à une obligation réglementaire) ou selon des initiatives volontaires. Ces démarches sont principalement menées par des collectivités.

La valorisation des données d'identification des TVB locales apparaît aujourd'hui limitée:

- difficultés voire impossibilités d'agrégation des données (agrégation qui permettait de travailler sur des continuités écologiques "inter-territoires" d'une part, et de valoriser les données à plus petite échelle d'autre part).
Note: Quoi qu'il en soit, les possibilités d'agrégation des TVB resteront limitées en raison du caractère relatif de la TVB par rapport au contexte de territoire considéré. (Par exemple, un boisement de faible surface peut être considéré comme réservoir de biodiversité dans un territoire très peu boisé, alors qu'il sera considéré comme un corridor écologique dans un territoire à dominante boisé.)
- très peu de mise à disposition des données, comme en témoigne la quasi-absence de données de cartographie de TVB dans le catalogue GéoBretagne.

Cet état des lieux résulte en partie du caractère hétérogène des méthodes employées (qui perdurera dans une certaine mesure), incluant une hétérogénéité des bases de données (qu'il apparaît souhaitable de résorber).

Le plan d'actions du SRCE prévoit la définition, au niveau régional, d'un cadre de structuration standardisée des données (vocabulaire, données cartographiques, etc.), permettant leur valorisation: cf. Action Mobilisation A2.3.

Objectifs

Faciliter la mise à disposition des cartographies de TVB établies aux échelles infra-régionales

Permettre leur agrégation et donc leur valorisation : continuités écologiques inter-territoires et valorisation à plus petite échelle ("dézoom").

Animation

L'animation du groupe de travail est assurée conjointement par la Région et la DREAL.

L'animation consiste en la gestion des réunions : préparation de la thématique, invitation, animation de séances, comptes-rendus.

La mise à disposition des informations relatives à la vie du groupe de travail – comptes-rendus,

documents – sera gérée via l'espace dédié sur la plateforme GéoBretagne cms.GéoBretagne.fr/biodiversite et les invitations aux réunions via la mailing liste GéoBretagne@googlegroups.com (mailing liste commune à tous les pôles métier GéoBretagne).

Axes de travail

1/ Constitution d'un patrimoine de données cartographiques de TVB

- recensement des données cartographiques existantes et publiées (en accès libre ou restreint)
- recensement des données cartographiques existantes et non publiées
- état des lieux (dans une vision globale) des données de TVB identifiées dans les territoires: données SIG ou représentations graphiques sans données SIG associées

2/ Constitution d'un standard de données cartographiques de TVB

- création d'un dictionnaire par couche
- gestion des droits pour une mise en commun et ligne des données
- rédaction du cahier des charges

Périmètre

Les données: les données concernées se rapportent à la cartographie des TVB (continuités écologiques, réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, obstacles aux continuités, etc.).

Les données servant à l'identification des TVB, mais ne constituant pas les TVB en elles-mêmes, ne sont pas concernées ici. Elles sont concernées par le volet suivant "données pour l'identification des TVB".

Le périmètre englobe à la fois les données, les métadonnées, les conditions d'utilisation et de réutilisation dans le cadre du développement d'applications GéoBretagne notamment.

Les acteurs: ensemble des acteurs étant amenés à produire ou utiliser ces données. Les principaux acteurs sont les collectivités.

Planning prévisionnel

Livrables finalisés fin 2016

Données pour l'identification des trames vertes et bleues

Contexte

Pour l'identification des TVB, les travaux menés, qui s'appuient souvent en tout ou partie sur des méthodes géomatiques, mobilisent une certaine diversité de données, en fonction:

- des méthodes choisies (et inversement: influence des données disponibles sur le choix de la méthode) ;
- de la disponibilité de ces données, variable suivant les territoires ;
- des échelles considérées ;
- des compétences des opérateurs ;
- des objectifs poursuivis et des enjeux de territoire considérés, etc.

Le travail de recensement et de collecte des données est toujours conséquent. A cela s'ajoute souvent un travail de compilation et d'harmonisation des données entrant dans les traitements géomatiques.

Dans le SRCE de Bretagne, a été défini un cadre méthodologique pour l'identification des TVB aux échelles infra-régionales. Le cadre proposé apporte des informations sur les données à recueillir et à analyser. Il suggère aussi un niveau de connaissances a minima, à établir pour un travail de qualité, avec notamment la nécessité de disposer d'une cartographie des milieux (ou de l'occupation des sols) selon une précision adaptée au territoire et à l'échelle.

Différentes démarches sont en cours au niveau régional, qui permettent :

- soit d'acquérir de la connaissance qui sera pleinement utile à l'identification des TVB, au premier chef l'expérimentation de "cartographie des végétations sur de grands territoires" conduite par le CBNB sur le PNRA ;
- soit de valoriser la connaissance existante (ex: travaux du pôle métier bocage pour les inventaires de haies).

Par ailleurs il existe, dans certains territoires, des inventaires spécifiques qui ont directement servi l'identification des TVB, à l'instar des milieux naturels d'intérêt écologique dans le pays de Rennes.

Objectifs

Définir les connaissances requises pour l'identification des TVB aux échelles infra-régionales (réponses variables possibles: en fonction des échelles, des objectifs, des moyens...)

Conforter ou orienter les démarches d'amélioration de connaissances en cours pour répondre à ces besoins ; le cas échéant, initier de nouvelles démarches

Faciliter la mise à disposition des données utiles à l'identification des TVB aux échelles infra-régionales

Animation

L'animation du groupe de travail est assurée conjointement par la Région et la DREAL.

L'animation consiste en la gestion des réunions : préparation de la thématique, invitation, animation de séances, comptes-rendus.

La mise à disposition des informations relatives à la vie du groupe de travail – comptes-rendus, documents – sera gérée via l'espace dédié sur la plateforme GéoBretagne cms.GéoBretagne.fr/biodiversite et les invitations aux réunions via la mailing liste GéoBretagne@googlegroups.com (mailing liste commune à tous les pôles métier GéoBretagne).

Axes de travail

1/ Recensement des données nécessaires à l'identification de la TVB d'un territoire, en fonction des différents paramètres: échelle de travail, objectifs (usages), moyens disponibles, enjeux, etc. Ce travail pourra comprendre l'établissement de typologies de milieux, en référence à la "base de travail" du cadre méthodologique inclus dans le SRCE.

2/ Etablissement d'un référentiel sur ces données: nature, disponibilité, usage

3/ Définition et mise en oeuvre des actions nécessaires pour rendre progressivement disponibles les données visées, sur l'ensemble du territoire régional

Périmètre

Lien avec le groupe de travail n°1 qui a pour but de définir un modèle standard des données naturalistes, afin de faciliter les échanges entre partenaires et de permettre la mise à disposition de données auprès des acteurs, notamment des collectivités.

Les données: données naturalistes traitées dans le GT n°1, mais pas uniquement. Il peut s'agir également de données d'occupation des sols, d'inventaires thématiques (zones humides, bocages, etc.). Le GT s'appuiera sur les travaux réalisés par les autres pôles métiers quand ils existent, mais une vision d'ensemble est nécessaire dans le cadre du GT.

Les acteurs: ensemble des acteurs étant amenés à produire ou utiliser ces données.

Planning prévisionnel

Livrables finalisés fin 2016